

# Les parrains des bases aériennes

## La BA 120 de Cazaux - Commandant Marzac

Éric Bénard (EA99 - Dumesnil de Maricourt )

### Historique

En décembre 1913, le capitaine Marzac est envoyé sur Cazaux pour trouver un terrain sur lequel installer un centre expérimental de tir aérien. Cette école doit former les pilotes et les tireurs aériens, expérimenter des méthodes de tir à employer à bord des avions et étudier la tactique de combat des avions destroyers. Il s'agit tout d'abord de trouver une zone éloignée des habitations, suffisamment dégagée pour diriger les avions avec aisance et rendre faciles les tirs aériens. Marzac choisit un champ de tir sur le lac de Cazaux et les travaux d'aménagement du terrain débutent en avril 1914. Interrompus lorsque la guerre éclate début août 1914, ils ne reprennent qu'en juillet 1915 et aboutissent à l'installation d'une école de mitrailleurs qui prend le nom d'École de tir aérien, en août 1915. À la fin de la guerre, près de 13 000 élèves français, mais aussi étrangers (notamment américains), sont passés par Cazaux.

Dans les années 1930, Cazaux est chargé de la formation des mitrailleurs, des bombardiers et des mécaniciens. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, en mai 1940, l'école devient l'École de perfectionnement de tir et de bombardement. Le site sert aussi de terrain de repli pour un certain nombre de groupes de chasse et de bombardement. La base est ensuite occupée par les Allemands.

Après la guerre, elle se réorganise et une École de mitrailleurs, navigateurs et bombardiers est créée le 1<sup>er</sup> juin 1945.

En 1962, le site devient la base aérienne 120 qui, à partir de 1964, fait partie du dispositif français de l'éventuelle riposte nucléaire. La base accueille ainsi l'escadron de bombardement 2/91 « Bretagne », équipé de Mirage IV A, et le Centre d'études



*Ferdinand Marzac (1875-1933)  
fondateur de l'école tir de Cazaux.*

et d'instruction des armes nucléaires, biologiques et chimiques. La même année, la 8<sup>e</sup> escadre de chasse, composée des escadrons de chasse 1/8 « Saintonge » et 2/8 « Nice », est créée sur Cazaux. Dissoute en 1993, elle est recrée, toujours sur Cazaux, en août 2015. Une autre unité aérienne est implantée depuis 1972 : l'escadron d'hélicoptères EH 1/67 « Pyrénées », qui résulte de la fusion de l'EH 1/68 créé en 1964 à Pau et du détachement permanent d'hélicoptères (DPH) 3/22, installé sur Cazaux depuis 1962.

La base aérienne 120 est un élément important pour la formation et l'intégration des pilotes de chasse français et étrangers, pour l'entraînement au tir et les essais de munition. Elle est aussi un site sur lequel sont dispensées de nombreuses formations diverses : à la sécurité incendie des aéronefs et au sauvetage des équipages au profit des pompiers des trois armées par le Centre de formation des techniciens de

sécurité de l'Armée de l'air (CFTSAA); aux domaines de la sécurité nucléaire et du NRBC par le Centre d'expertise - Sécurité nucléaire et Défense NRBC (CE-SN-NRBC); à la survie et à la RESCo par le Centre de formation à la survie et au sauvetage (CFSS).

Enfin, sur le plan des relations internationales, la base accueille depuis 1998 le No 150 Squadron de l'Armée de l'air singapourienne afin de former les pilotes singapouriens avant de les affecter en unité opérationnelle. À partir de 2004, elle accueille l'Advanced Jet Training School (AJeTS), en charge de la formation des pilotes français et belges au sein de l'École de transition opérationnelle (ETO).

Par décision du chef d'état-major de l'Armée de l'air du 15 mars 1985, la base aérienne 120 de Cazaux prend le nom de « Commandant Marzac ».

### Le parrain

Ferdinand Joseph Marzac naît le 18 août 1875 à Bordeaux. Fils d'un commis négociant, il s'engage dans l'armée pour trois ans au 14<sup>e</sup> régiment d'artillerie, le 8 octobre 1895. Brigadier en avril 1896 puis maréchal des logis en septembre 1897, il se rengage pour deux ans en septembre 1898, puis de nouveau pour trois ans en août 1900.

En avril 1902, il intègre l'École militaire de l'artillerie et du génie de Fontainebleau comme élève-officier. À l'issue de sa formation, en avril 1903, il est nommé sous-lieutenant et est affecté au 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie, à Versailles. Deux ans plus tard, il est nommé lieutenant. En décembre 1906, il rejoint le 8<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied.

À partir de 1908, il commence à effectuer des stages d'instructeur au bataillon des sapeurs aéroliers de Versailles comme obser-



vateur. Il obtient le brevet d'aéronaute n° 50 en 1909. En 1910, il est mis à la disposition de la Commission d'expériences de tirs de siège et place en tant qu'observateur en ballon. Il exécute les premières reconnaissances d'artillerie en aéroplane. Imaginant un projet de viseurs conjugués pour le tir et le bombardement du bord des avions, il est autorisé par le ministre de la Guerre, en mars 1911, à le faire construire. Passionné par l'aviation dès ses débuts, il obtient son brevet de pilote civil le 8 septembre 1911 (n° 592) puis son brevet de pilote militaire le 28 mars 1912 (n° 98).

En avril 1912, il est nommé adjoint au commandant des sapeurs aérostiers. Durant cette période, il rédige les premiers documents sur la constitution de l'aviation en escadrilles et sur la création d'écoles d'aviation et d'écoles d'application. Il est promu au grade de capitaine le 23 décembre 1912. L'année suivante, il devient secrétaire à la Commission parlementaire d'enquête sur



Photos DR

Vue aérienne de la base aérienne 120 de Cazaux et sa piste 06/24.

l'aviation militaire et commandant d'escadrille au camp de Mailly. Il dirige aussi différents cours au profit des observateurs de l'artillerie en campagne et des élèves pilotes à Reims.

C'est à cette époque qu'un besoin se fait sentir en formation au tir aérien. Comme on l'a évoqué plus haut, c'est à lui que sont confiées des études préliminaires pour la mise en place d'un camp sur le site de Cazaux. Il crée une école qui répond à des besoins très précis et qui doit mettre en œuvre des méthodes d'instruction intensive du tir aérien et de l'armement.

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, en août 1914, il est affecté à l'état-major de la 3<sup>e</sup> armée de Châlons comme adjoint au chef du service aéronautique. S'étant déjà occupé d'observation d'artillerie, il met en place un service réduit d'observation d'artillerie au 6<sup>e</sup> corps d'armée. Dès le mois de décembre 1914, il rédige le premier règlement d'observation d'artillerie en avion issu des enseignements de la guerre, document rendu réglementaire. Pour son action à ce poste, il reçoit une citation à l'ordre de la 3<sup>e</sup> armée le 2 février 1915.

Le 14 août 1915, il prend le commandement de l'École de tir aérien de Cazaux. Cette école est rattachée à l'inspection générale des écoles et des dépôts d'aviation le 20 septembre 1915. Il est nommé chef d'escadrons, d'abord à titre temporaire, le 15 octobre 1917, puis à titre définitif le 25 décembre 1918. À la fin de l'année 1919, il quitte l'école de Cazaux pour rejoindre

l'état-major du 5<sup>e</sup> corps d'armée à Orléans.

Le bilan de son action à l'École de tir aérien de Cazaux se trouve ainsi résumé dans le rapport rédigé pour sa proposition d'officier de la Légion d'honneur: « *L'œuvre du capitaine Marzac est considérable et [que] les résultats déjà acquis ont été particulièrement fructueux, tant pour notre aviation de guerre que pour la Marine, l'Infanterie et les nations alliées, qui ont largement puisé à Cazaux les plus utiles enseignements.* »

Il est ensuite affecté à l'Inspection technique de l'Aéronautique, en avril 1920, avant de rejoindre le 34<sup>e</sup> régiment d'aviation au Bourget en septembre 1920. En congé de trois ans sans solde à partir de janvier 1924, il est maintenu à l'Inspection technique de l'Aéronautique. Affecté à l'Inspection du matériel technique et des installations techniques de l'aéronautique militaire le 1<sup>er</sup> août 1925, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de service le 7 août 1925. Il est ensuite affecté au 37<sup>e</sup> RA en avril de l'année suivante. Nommé lieutenant-colonel de réserve le 7 janvier 1929, il est maintenu dans les cadres jusqu'à sa limite d'âge. Il décède à Casablanca le 28 décembre 1933.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1924, le lieutenant-colonel Ferdinand Marzac totalisait, en tant que pilote, 600 heures de vol en avion et 15 heures en ballon libre et, en tant qu'observateur, 60 heures en avion et 55 heures en ballon et dirigeable. Il a été un des premiers à aborder l'étude méthodique de l'emploi de la photographie aérienne, du bombardement et du tir aérien. ■



### L'insigne

L'insigne de la base aérienne a été homologué sous la référence n°1349/EMGA/3.I. le 20 mars 1946. C'est en fait l'insigne de l'école des mitrailleurs-navi-gateurs-bombardiers de Cazaux.

Il a pour définition héraldique: « *Bombe de gueules posée en pal senestrée et adextrée d'un vol d'or, brochant un globe à un hémisphère de sable chargé d'étoiles et d'une lune d'or, à l'autre d'azur chargé de continents d'or. En pointe, demi-ron-dache de gueules chargée d'une cartou-chière d'or.* »

La cartouchière rappelle la mission des mitrailleurs.

Le continent et les étoiles rappellent la mission de la navigation.

La bombe rappelle la mission du bom-bardement.

Les ailes symbolisent l'Armée de l'air.